



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU COMITE DU  
SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DE  
COHERENCE TERRITORIALE  
DU BASSIN ANNECIEN**

Séance du 18 mars 2024

Délibération 2024-03-06

**Budget Primitif 2024**

**Le dix-huit mars deux mille vingt-quatre, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le treize mars deux mille vingt-quatre, suite à l'absence de quorum du comité syndical du douze mars, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie de Poisy, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Antoine GRANGE, Éric BARITHEL, Henri CHAUMONTET, Antoine de MENTHON, Christian VIVIAND, René ALLAMAND, Dominique DUBONNET, André SAINT MARCEL, Christian LEPINARD.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Karine FALCONNAT.

Procuration : Pierre AGERON donne procuration à Antoine de MENTHON

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY**

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes, Laurence GODENIR et Jeannie TREMBLAY-GUETTET.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES**

Délégués titulaires présents :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES RUMILLY TERRE DE SAVOIE**

Délégués titulaires présents : MM. Jean-Pierre LACOMBE et Yannick CLEVY

Monsieur Antoine GRANGE est nommé secrétaire de séance.

## Budget Primitif 2024

Antoine de MENTHON présente le projet de Budget Primitif 2024 qui fait suite aux débats d'orientations budgétaires intervenu le 16 janvier 2024.

Le budget s'équilibre comme suit :

### A – Section de Fonctionnement

CHAPITRE		BP 2024
Total 011	Charges à caractère général	192 700,00 €
Total 012	Charges de personnel et frais	250 000,00 €
Total 023	Virement section investissement	156 713,33 €
Total 042	Opérations ordre transf. entre section	87 000,00 €
Total 65	Autres charges de gestion courante	96 050,00 €
<b>TOTAL DEPENSE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>782 463,33 €</b>

CHAPITRE		BP 2024
Total 002	résultat de fonctionnement	328 417,33 €
Total 013	atténuations de charges	4 500,00 €
Total 042	Opérations d'ordre entre section	10 000,00 €
Total 74	Dotations et participations	439 046,00 €
Total 75	Autres produits de gestion courante	10,00 €
Total 77	Produits spécifiques	490,00 €
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>782 463,33 €</b>

## B – Section d'Investissement

CHAPITRE		BP 2024
Total 040	Opérations d'ordre transfert section	10 000,00 €
Total 10	Dotations, Fonds divers et Réserves	159 210,19 €
Total 20	Immobilisations incorporelles	320 000,00 €
Total 21	Immobilisations corporelles	11 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>500 210,19 €</b>

CHAPITRE		BP 2024
Total 001	solde d'exécution invest. reporté	216 496,86 €
Total 021	virement de la section de fonct.	156 713,33 €
Total 040	Opérations d'ordre entre section	87 000,00 €
Total 10	Dotations, Fonds divers et Réserves	40 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>500 210,19 €</b>

**Le Comité Syndical du SCoT du bassin annécien, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

Nombre de membres en exercice : 43  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 15  
 Pour : 15  
 Abstention : 00

**Approuve le Budget Primitif 2024 tel que présenté ci-dessus.**

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 18 mars 2024.

de la réception en Préfecture le.....  
 et de la publication du .....  
 Le Président,



Le Président

*Antoine de Menthon*  
 Antoine de MENTHON